

Rapport financier 2025

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel dégage un surplus de 528 238 \$

Saint-Joseph-de-Sorel, le 12 mai 2026 – La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel informe la population que le rapport financier 2025, accompagné du rapport de l’auditeur indépendant, a été officiellement déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 mai 2026.

L’exercice financier 2025 se conclut par un excédent à des fins fiscales de 528 238 \$, sur des prévisions budgétaires de 6 065 870 \$. Le surplus enregistré s’explique principalement par des revenus de droits de mutation immobilière supérieurs aux prévisions, une augmentation des revenus liés à la consommation d’eau facturée au compteur aux commerces et industries, des coûts de financement inférieurs aux montants budgétés, ainsi qu’en raison des charges de rémunération et de charges sociales inférieures au budget.

Au 31 décembre 2025, le surplus accumulé non affecté s’établit à 1 171 897 \$, tandis que le surplus accumulé affecté atteint 223 162 \$, offrant à la Ville une marge de manœuvre pour faire face aux imprévus et soutenir ses projets futurs.

Au cours de l’année, un montant de 705 985 \$ a été investi pour assurer l’entretien des infrastructures et améliorer le milieu de vie. Ces investissements ont notamment porté sur les infrastructures municipales, les parcs et espaces verts, ainsi que sur les équipements et bâtiments municipaux.

En poursuivant son engagement à offrir des services variés et de qualité à la population, la Ville a su maintenir une pression fiscale parmi les plus faibles de la région. L’endettement net à long terme s’élève à 5 961 121 \$, représentant 2,55 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée, en baisse par rapport à 2024 (2,78 \$). La charge fiscale moyenne des logements est de 1 165 \$, bien en deçà des moyennes de la MRC, de la Montérégie et de l’ensemble du Québec.

« Ces résultats financiers confirment la volonté du conseil municipal de poursuivre une gestion saine et responsable des finances publiques, tout en assurant la continuité des services, la qualité des infrastructures et l’amélioration constante d’un milieu de vie accessible et humain », affirme Vincent Deguise, maire de Saint-Joseph-de-Sorel.

Le rapport financier 2025 ainsi que le rapport du maire sont disponibles sur le site Internet de la Ville à l’adresse www.vsjs.ca, sous l’onglet *Ma ville*, section *Finances – 2025*.

-30-

Pour information
Direction générale – Ville de Saint-Joseph-de-Sorel